



**Conseil international du Café**  
126<sup>e</sup> session (extraordinaire)  
Session virtuelle  
4 et 5 juin 2020  
London (Royaume-Uni)

**Ordre du jour provisoire**

**Point**

**Document**

**Ouverture de la 126<sup>e</sup> session du Conseil**

**1. Ordre du jour – à adopter**

ICC-126-0 Rev. 3

**2. Voix et pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

**2.1 Répartition des voix pour l'année caféière 2019/20**

[ICC-126-1 Rev. 1](#)

Le Chef des opérations fera rapport.

**2.2 Pouvoirs**

verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

**3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur le marché du café – à noter**

**3.1 Rapport intérimaire**

verbal

Le Directeur exécutif présentera un bref rapport intérimaire (octobre 2019 à mai 2020) sur les travaux de l'Organisation, en soulignant les progrès, les réalisations, les défis et les opportunités, et en mettant l'accent sur l'impact de la situation actuelle sur les travaux de l'OIC et du Groupe de travail public-privé sur le café et les autres partenariats.

**3.2 Rapport intérimaire sur les obstacles à la consommation : les mesures tarifaires et non tarifaires et leur impact sur le secteur du café** [ICC-126-2](#)

L'Économiste en chef présentera une étude qui contient des informations actualisées sur les mesures tarifaires et non tarifaires afin de permettre au Conseil d'évaluer le respect par les pays Membres des dispositions de l'article 24.

**3.3 Conférence mondiale du Café**

Le représentant de l'Inde fera le point sur la situation concernant la 5<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café qui doit se tenir à Bangalore (Inde) du 7 au 9 septembre 2020. [ED-2335/20](#)

**3.4 Effets de la covid-19 sur le secteur du café** verbal

Le Chef des opérations fera rapport sur le séminaire "Covid-19 : impact sur le secteur mondial du café et mesures d'atténuation", qui se tiendra le 3 juin.

**4. Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner** verbal

Le Président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café fera rapport.

**5. Fonds spécial – à noter** [SF-44/20](#)

Le porte-parole des Membres exportateurs rendra compte des développements concernant l'utilisation du Fonds spécial pour promouvoir la consommation intérieure dans les pays exportateurs.

**6. Questions financières et administratives**

**6.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner**

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris sur la situation financière de l'Organisation et le projet de budget administratif pour l'exercice financier 2020/21. [FA-237/20 Rev. 1](#)  
[FA-231/20](#)

**6.2 Rapport sur la mise en œuvre de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants - à noter** [WP-Council 305/20](#)  
[WP-Council 306/20](#)

**6.3 Projet de résolution sur la suspension temporaire des Membres ayant des arriérés persistants - à noter** [WP-Council 304/20](#)

**6.4 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice financier 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-233/20](#)

**6.5 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-234/20](#)

Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront présentés aux Membres exportateurs pour approbation.

**6.6 Comptes du Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café pour l'exercice 2018/19 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-235/20](#)

**6.7 Fonds de promotion – à noter** [FA-236/20](#)

Comme il a été décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne sont pas vérifiés mais sont distribués à titre d'information des Membres exportateurs.

**6.8 Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** [FA-225/20](#)

Les propositions de nomination d'un vérificateur seront présentées au Conseil.

**6.9 Barèmes des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, des services organiques et des fonctionnaires hors classe – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-238/20](#)  
[FA-226/20](#)  
[FA-227/20](#)

**7. Questions diverses – à examiner** verbal

**8. Date de la prochaine session – à noter**

verbal

La prochaine session du Conseil devait se tenir à Bangalore (Inde), du 10 au 12 septembre 2020, immédiatement après la Conférence mondiale du Café, qui devait se tenir du 7 au 9 septembre 2020, et le 2<sup>e</sup> Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, qui devait se tenir le 9 septembre. Compte tenu de la pandémie de Covid-19 et de la décision de reporter la Conférence mondiale du Café et de ne plus tenir la 127<sup>e</sup> session du Conseil et les réunions connexes en Inde, de nouvelles dates et modalités pour la tenue de la session du Conseil de septembre 2020 seront proposées et les Membres seront informés de toute évolution.

Les Membres sont invités à proposer des sujets de présentation pour la prochaine session, pour inclusion dans l'ordre du jour, ainsi que des améliorations aux modalités des réunions futures.

**9. Remarques de clôture – à noter**

verbal

Le Président du Conseil prononcera le discours de clôture.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
<a href="#">Accord international 2007 sur le Café</a>
<a href="#">Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café</a>
<a href="#">Règlement de l'Organisation internationale du Café</a>
<a href="#">Mandats des comités et organes consultatifs</a>
<a href="#">Bureaux pour l'année caféière 2019/20</a>